Municipalité de Bougy-Villars

RAPPORT DE GESTION

2017

MUNICIPALITÉ AU 1ER JUILLET 2017-2018

Présidence : **M. François Calame, Syndic**

Vice-présidence 2016-2017 : **Christophe Favre**

Vice-présidence 2017-2018 : **Mary-Claude Liang**

CALAME François		Administration générale, gestion du personnel, police, aménagement du territoire, police des constructions, ARCAM Suppléante : M.-C. Liang
FAVRE Christophe		Finances, affaires sociales, informatique, intégration Suppléant : F. Calame
GAILLARD HOURIET Myriam		Forêts, vignes, école et jeunesse, espaces verts, affaires culturelles, agenda 21, tourisme Suppléant : A. Mottet
LIANG Mary-Claude		Épuration, routes, bâtiments communaux, transports publics, cultes Suppléant : Ch. Favre
MOTTET Antoine		Déchets, eau potable, défense incendie, protection civile, sociétés locales Suppléante : M. Gaillard Houriet

ADMINISTRATION COMMUNALE

ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

Durant l'année 2017, La Municipalité a tenu 38 séances hebdomadaires qui se sont déroulées à l'administration communale le lundi à 19h15. Les séances durent entre 3 et 4 heures selon l'importance de l'ordre du jour.

Un procès-verbal de chaque séance est tenu par la Secrétaire et les municipaux contrôlent et autorisent, lors de cette séance, le règlement des factures qui sont transmises à la Boursière.

Nous organisons aussi des séances extraordinaires pour élaborer les préavis, échanger sur les sujets généraux et préparer les étapes futures de l'administration.

COMPÉTENCES FINANCIÈRES

Les compétences suivantes de la Municipalité n'ont pas été utilisées en 2016 :

1. Autorisation générale pour statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles dans une limite maximale de CHF 50'000.- /année.
2. Autorisation générale pour statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dans une limite de 50'000.-/année.
3. Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles et extraordinaires pour un montant de CHF 30'000.- par cas.

RELATIONS INTERCOMMUNALES

- La Municipalité est fréquemment en contact avec les Municipalités voisines, notamment à travers les différentes associations et ententes intercommunales :

- ARASMAC : Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne Cossonay
- ASSAGIE : Association Intercommunale Scolaire Aubonne et Gimel – Etoy
- AIEE : Association pour l'Epuration des Eaux Bougy-Féchy-Perroy
- REFUGE INTERCOMMUNAL : Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman pour la gestion du refuge intercommunal à Pizy
- DECHETTERIE : Entente intercommunale Féchy-Bougy-Allaman-Perroy pour la gestion de la déchetterie intercommunale à Féchy
- SDIS ETRAZ REGION : Service de Défense contre l'Incendie et de Secours Etraz Région
- ORPC MORGES : Organisation Régionale de Protection Civile Morges
- ARCAM : Association de la Région de Cossonay-Aubonne-Morges
- SIDERE : service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs
- MORGES REGION TOURISME
- LE CONSEIL REGIONAL DE NYON : association des communes du district de Nyon
- VIN ET TERROIR FECHY : Féchy Vignoble Classé
- SYNDICS DU DISTRICT DE MORGES : réunions régulières organisées la Préfecture
- GROUPEMENTS FORESTIERS DU SIGNAL ET DE LA SAUBRETTE

PARTENAIRES RÉGULIERS DE LA MUNICIPALITÉ

Fiduciaire COFIREV

COFIREV est notre réviseur des comptes et effectue un examen succint selon la Norme d'audit suisse 910 Review d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succint soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes communaux ne comportent pas d'anomalies significatives.

Fiduciaire BDO

BDO est notre fiduciaire conseil dans la planification financière. Elle participe aux études prospectives des finances communales et soumet à la Municipalité des recommandations de gestion, notamment quant aux ressources et péréquations cantonales.

OFISA

La société OFISA assure l'implémentation et la maintenance des programmes informatiques de comptabilité (Abacus) et du contrôle des habitants (Nest).

STI

Le Service Technique Intercommunal à Gland procède à l'examen, aux rapports et à de nombreux conseils en matière de demandes d'autorisation de construire. Il assure depuis 2016 les démarches de mise à l'enquête et de délivrance des permis sur mandat et décision de la Municipalité.

EFFECTIF COMMUNAL

Greffe municipal et Contrôle des habitants : Mme Barbara Kammermann (80%).

Bourse communale : Mme Jacqueline Jaussi (40%).

Voirie : M José Mendes (100%).

Conciergerie : Mme Celia Magales (à l'heure)

GREFFE MUNICIPAL

Le Greffe municipal est ouvert non-stop le lundi de 09h00 à 14h00 et sur rendez-vous 3 autres jours par semaine.

L'activité de la Secrétaire municipale est variée et exigeante. Outre la participation aux séances de Municipalité, ses tâches multiples demandent à la Secrétaire municipale des compétences professionnelles et sociales, ceci afin de répondre aux questions des habitants et assurer le suivi des dossiers administratifs.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Population résidente au 31.12.2017 :

- 483 (population suisse : 317 / population étrangère : 166) (+ 16 personnes par rapport à 2016)

Mouvements en 2017 :

- 48 arrivées
- 43 départs
- 1 naissance
- 4 décès
- 10 cartes d'identité commandées à Bougy-Villars

BOURSE COMMUNALE

La Bourse communale, ouverte le lundi matin, assure les tâches régulières de tenue des comptes, de paiements des créances et de facturation des taxes communales.

VOIRIE COMMUNALE

L'employé communal a assuré de manière autonome et bien organisée toutes les tâches de voirie et d'entretien des routes. Le matériel de la voirie est soigneusement entretenu. Le temps de travail consacré en 2017 à la déchetterie intercommunale a été réaffecté à la conciergerie des bâtiments communaux et aux travaux de voirie. Monsieur et Madame Mendes habitent depuis l'été 2017 à nouveau sur la commune dans l'appartement du rez-de-chaussée qui leur était réservé.

CONCIERGERIE

Le concierge a assuré les tâches nécessaires aux locations et utilisations de la Maison Bodzérane, du Caveau et de l'Eglise jusqu'à son départ à la retraite fin septembre. Depuis, une nouvelle concierge assure les entrées et les sorties des locataires.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2017

- 4 janvier : galette des rois des aînés
- 27 mai : dégustation-vente de la Réserve Communale
- 1er août : une grande tente avait été montée sur le terrain de foot et une paella géante organisée. Les sociétés locales ont participé à cette fête en organisant jeux et concours.
- 21 septembre : la sortie des aînés de la Commune s'intitulait « Le CERN, un lieu unique – Genève, la capitale de la paix »
- 16 décembre : distribution des sapins et réception du Père Noël, agrémentés de vin chaud, thé de Noël et biscuits

VIE ASSOCIATIVE

- La Municipalité a soutenu l'association « Un Village – Une Famille à Bougy» qui reçoit et accompagne officiellement une famille de réfugiés dans la Commune.
- L'association Bougy-Bouge organise des événements festifs ouverts aux habitants afin qu'ils se rencontrent.
- Le Club de Tennis de Table continue régulièrement ses entrainements dans la Maison Bodzérane et atteint une niveau sportif élevé.
- La Société de Tir du Signal est active au stand de tir de Saubraz et remporte également des résultats sportifs reconnus.

Ces sociétés bénéficient également du soutien de la Municipalité.

SITE INTERNET (WWW.BOUGY-VILLARS.CH)

Le site www.bougy-villars.ch est régulièrement mis à jour et enrichi par notre Webmaster, M. Claude Kammerman, en collaboration avec le fournisseur et hôte OFISA Informatique et la Municipalité. La Municipalité a tout au long de l'année analysé différentes solutions afin de voir quelle était la variante la plus efficiente pour améliorer le site et surtout le rendre plus lisible sur les portables et les tablettes. Nous aimerions également le rendre plus interactif et convivial.

LES TRANSPORTS PUBLICS

Ligne CarPostal 10.721 Rolle - Aubonne - Allaman - (Signal-de-Bougy).

La ligne rencontre une fréquentation annuelle entre 2016 et 2017 en croissance de **+7,8%.** Sur le tronçon déterminant, la fréquentation est en croissance de **15,8%** par rapport à 2016.

Néamoins, **à 2 voyageurs près,** le tronçon ne répond pas encore aux objectifs du TVR pour **bénéficier** d'une subvention afin d'implémenter **une course supplémentaire**.

Nous continuerons à inciter à l'usage des transports publics (TP) pour pérenniser l'offre et atteindre les objectifs.

Après divers ateliers avec RegionNyon sur l'offre TP – Bus nocturne, la Municipalité a décidé en septembre de participer au projet visant à renforcer l'offre de transports publics nocturnes dont le coût prévisonnel se monterait pour Bougy-Villars à CHF. 887.-/TTC/an.
Exemple : l'usager pourra utiliser cette nouvelle offre à 2h10 au départ de Rolle et/ou Allaman pour Bougy-Villars en s'acquittant d'un titre de transport Mobilis 2 zones de 2.40 (1/2 tarif CFF) plus 3.- de supplément, total 5.40 pour le trajet. Si la personne est en possession d'un abonnement général, elle ne devra s'acquitter que des 3.- de supplément pour emprunter cette course.

L'offre pourra se faire pour l'horaire TRV 2020. D'autres séances sont attendues en 2018 afin de travailler à la suite de la démarche.

En attendant, les habitants peuvent utiliser le Bus Pyjama depuis Allaman aux petites heures du samedi et du dimanche matin.

1. Fréquentation – CarPostal 10.721 Rolle – Aubonne - Allaman

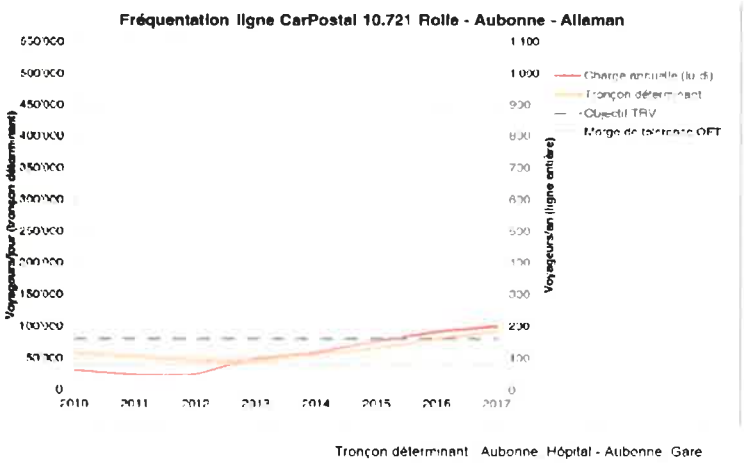

LES PRÉAVIS MUNICIPAUX

LA MUNICIPALITÉ A DÉPOSÉ AUPRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL 9 OBJETS EN 2017.

Titre des préavis	Séance du CG	Décision
Préavis municipal n°01/2017-V2 relatif à une demande de crédit de CHF 490'000.- pour l'aménagement de l'auberge communale dans le Foyer de la Maison Bodzérane	**25.04.2017**	**Retiré**
Préavis municipal n°02/2017-V2 relatif à une demande de crédit de CHF 200'000.- pour une participation au réseau de chauffage à distance à bois	**25.04.2017**	**Accepté**
Préavis municipal n°03/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 1'800'000.- pour la réalisation d'un parking souterrain et d'un parking de surface au centre du village	**27.06.2017**	**Accepté**
Rapport sur les comptes 2016 V3	**27.06.2017**	**Accepté**
Rapport de Gestion 2016	**27.06.2017**	**Accepté**
Préavis municipal n°04/2017-V2 relatif l'octroi à la Municipalité d'une autorisation jusqu'en fin de législature (2021) de placer les disponibilités de la trésorerie auprès d'autres établissements suisses et leurs successeurs, non limitée à ceux prévus à l'art 44 al. 2 de la loi sur les Communes (LC) et l'art 46 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), ainsi que d'effectuer auprès de ces mêmes établissements des placements à terme n'excédant pas le 30 juin 2021	**26.09.2017**	**Accepté**

Préavis municipal n°05/2017 relatif à l'adoption d'une zone réservée	**26.09.2017**	**Accepté**
Préavis municipal n°06/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 135'092.- en vue de la révision du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement	**26.09.2017**	**Accepté**
Préavis municipal n°07/2017 relatif à l'arrêté d'imposition pour les années 2018-2019	**24.10.2017**	**Accepté**

Le 8 décembre 2017, la dernière séance du conseil Général fût organisée au Signal de Bougy à l'invitation de la Fondation Pré-Vert. Elle nous a reçu très généreusement en nous prêtant une salle pour la séance puis en nous offrant un délicieux repas servi à table. Ce fut l'occasion de rencontrer la direction du Parc Pré-Vert ainsi que la direction de Migros Vaud qui nous ont retracé l'historique du Parc et expliqué les challenges financiers toujours plus grand auxquels ils sont confrontés.

PARC PRÉ VERT
SIGNAL DE BOUGY
MIGROS

SOCIAL

ARASMAC (l'Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay)

En 2017, l'Association régionale pour l'ARASMAC a fêté ses 20 ans. Des changements conséquents ont marqué cette année, notamment la mise en place de nouvelles normes de revenu d'insertion (RI) ainsi que le déploiement du dispositif JAD (Jeunes adultes en diffculté 18-25 ans) faisant suite au changement de Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV).

Afin de respecter la volonté du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), demandant aux Centres sociaux régionaux de mettre en place des équipes d'Assistants sociaux (AS) spécialisés dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes de 18-25 ans (Dispositif JAD), l'équipe sociale a été scindée en deux groupes : **3 AS spécialistes Jeunes adultes en difficulté (JAD) et 12 AS généralistes**. La mission de ces derniers est de prendre en charge toutes les situations de bénéficiaires âgés de plus **de 25 ans**, y compris ceux poursuivant une formation professionnelle (FORMAD) ou se dirigeant dans cette voie.

En 2017, **ce sont au total 18 jeunes, dont 4 de plus de 25 ans** qui ont entamé une formation certifiante et bénéficié d'un accompagnement en entreprise dans le cadre du programme FORJAD/MAD. À la fin de cette année 2017, une **quarantaine de jeunes** étaient suivis dans le cadre d'une MIS de transition afin d'entrer dans un processus de formation qualifiante en 2018. Parmi ces jeunes, une **dizaine avaient plus de 25 ans.**

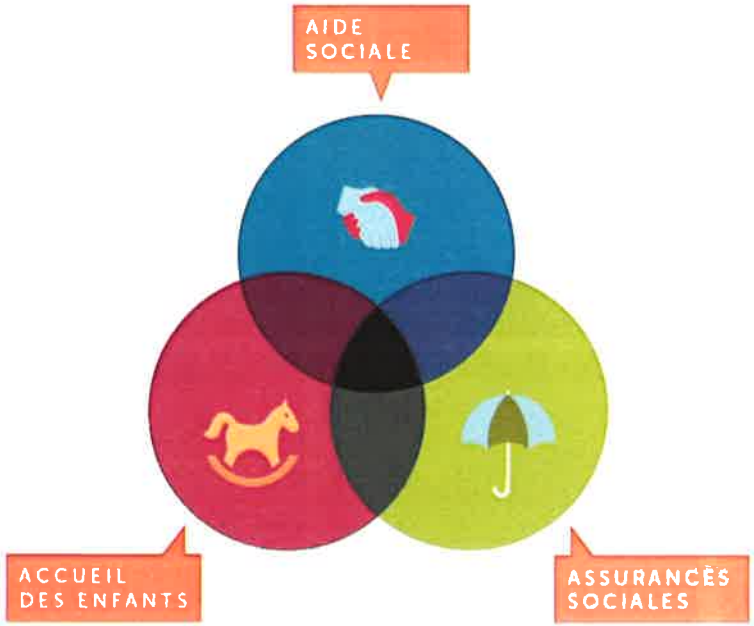

La mise en place de ce nouveau dispositif explique que parmi les quelques **200 personnes qui ont bénéficié** d'une mesure d'insertion sociale en 2017, **60 personnes** ont intégré une mesure préparant à la formation plutôt qu'à l'emploi.

Le Centre Social Régional (CSR) a connu une baisse de dossiers **d'environ 1%. 895 dossiers ont été pris en charge** (en moyenne mensuelle) contre **906 en 2016.** Il n'en demeure pas moins qu'un travail important est toujours d'actualité et de nouvelles tâches incombent au CSR, notamment pour les JAD éligibles à la formation.

Pour Bougy-Villars, le nombre de dossiers payés en 2017 en relation avec **le RI était de 3** (vs. 7 en 2016). Pour le surplus, les comptes 2017 de l'ARASMAC appellent les commentaires suivants : pour le RI, la charge est de **0.70 par habitant**, soit le montant prévu au budget (N.B : il s'agit ici uniquement de frais administratifs, soit indemnités du CODIR, fonctionnement de l'Administration générale), non compris dans la facture sociale.

Pour l'agence **d'Assurance sociales**, la participation des communes est de **CHF 24.80 par habitant**, ce qui correspond également au budget.

Enfin, pour le réseau AJEMA (Accueil de Jour des Enfants Morges-Aubonne), la participation des **parents s'élève à 43.76%** pour l'ensemble des types d'accueil, pour un coût global de l'ordre de CHF 16.8 millions vs. CHF 17.6 millions budgétés (pour Bougy-Villars, la participation budgétée est de CHF 36'207.-). Le rapport de gestion détaillé de l'ARASMAC est accessible à l'adresse suivante :
https://www.arasmac.ch/site/arasmac/documents-officiels/rapports-d-activites/

DOMAINES ET BÂTIMENTS

LES VIGNES

En 2017, les vignes de la Commune ont produit moins de vin que d'habitude. Cette situation est due à une année exceptionnellement chaude et des coupes trop importantes en vue d'excédents qui ne se sont pas concrétisés à la récolte.

La récolte 2017 a été de très bonne qualité. Malgré une légère augmentation de la vente directe du vin aux habitants de plus CHF 1'000.- par rapport à 2016, celle-ci ne cesse de diminuer depuis une dizaine d'années (-65%), dû notamment par la perte des ventes par l'Auberge communale et une diminution des commandes en général.

La Commune reste le principal consommateur des vins communaux lors des séances, conseils communaux, apéros divers et fêtes communales comme le 1er août ou la fête des habitants.

Les résultats du compte des vignes est de CHF 131'132.35 (-12% p/r 2016)

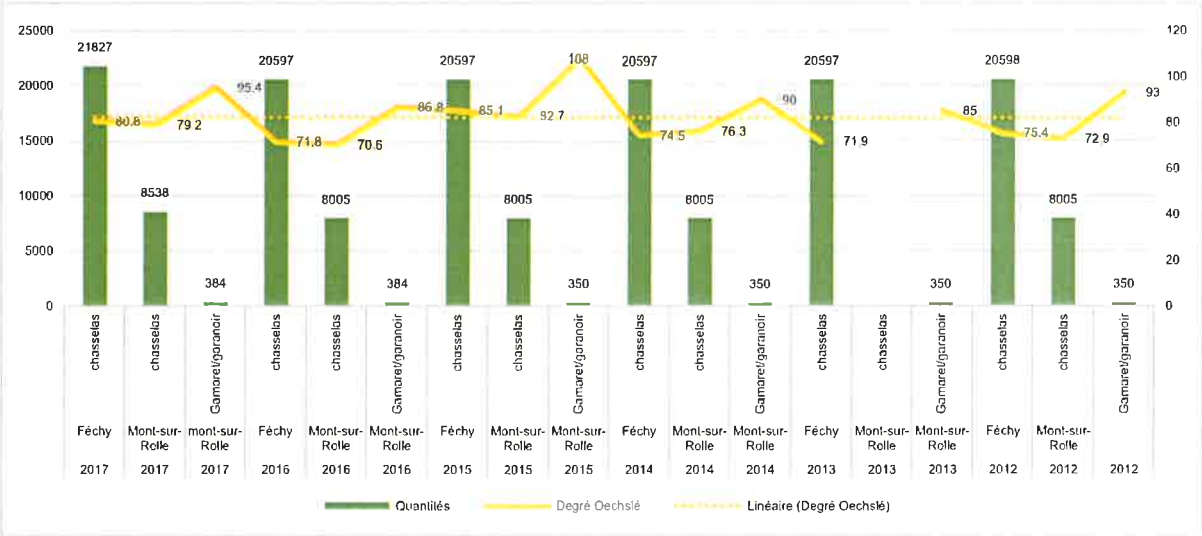

Evolution des quantités et des degrés oechlés

BÂTIMENTS

La Municipalité a donné un mandat à la société Gastroconsult afin de se prononcer et de quantifier les nouvelles contraintes liées à l'exploitation de **l'auberge communale**. L'étude montre que le seuil de rentabilité nécessite environ 50 places assises. Les exigences actuelles pour l'aménagement de l'auberge sont nombreuses : accessibilités séparées, locaux sanitaires et de réserves ce qui restreint le nombre de places assises et afffecte la rentabilité du projet. La difficulté de retrouver un gérant est également un point soulevé par l'étude.

Forte de ces conclusions, la Municipalité a préavisé de déplacer l'auberge au rez-de-chaussée de la Maison Bodzérane. Toutefois, le préavis municipal n° 01/2017 a été retiré au printemps 2017, afin de privilégier le débat public sur la construction du parking.

En parallèle, le dossier de l'auberge a été mis à l'enquête publique. Le rez-de-chaussé a été affecté à l'exploitation de locaux commerciaux, ce qui a suscité des oppositions. Les opposants ont été reçus par la Municipalité.

Dans le **bâtiment administratif** à la Place de l'Ancienne-Eglise 5, les luminaire ont été remplacés par des LED.

Des devis ont été demandés pour la réparation de la façade (crépi et peinture). Les volets ont été peints, la pose est en attente.

Les travaux à la **Maison Maring** pour le second œuvre se sont terminés à fin novembre 2017. Des portes ouvertes ont été organisée le 17.06.2017 et les appartements loués dès octobre 2017.

Le suivi des travaux **du Collège** a été confié à l'Atelier Glatz & Delachaux SA. Des portes ouvertes ont été organisées le 13.01.2017.

Un lifting pour **le caveau** (poêle, revêtement sol, caches en bois, plafond et éclairage) a démarré : des devis sont rentrés en 2017 pour des travaux prévus début janvier 2018. Mise à jour du Règlement pour le Caveau et la Maison Bodzérane.

Les portes de l'abri ont été repeintes par l'entreprise RodgersLand. Des finitions sont prévues en 2018.

Le projet de chauffage à distance au bois (CAD Bois) est élaboré et soumis au Conseil général en 2017.

LES FORÊTS

En 2017, le Groupement Forestier du Signal a entretenu les forêts à la satisfaction des Communes partenaires et a réalisé des ventes de bois (toutes catégories confondues) équivalentes à 2015 et 2016. La vente en ligne facilite les commandes et la logistique de livraison.

Le projet important qui a occupé le dicastère des forêts durant 2017 a été l'adhésion au Groupement Forestier de la Saubrette. Ce projet a malheureusement pris du retard et n'a été effectivement réalisé qu'à fin 2017 mais le personnel a déjà pris possession des nouveaux locaux à St-Georges.

Les synergies et économies d'échelle, par exemple entre les gardes forestiers (planification du travail et compétences) et une opportunité de résister aux fluctuations du marché du bois avec un potentiel plus important, passant de 867 à 3368 hectares de forêts, sont importantes surtout pour une petite commune forestière comme Bougy-Villars qui bénéficie de l'infrastructure et des compétences de ce groupement.

Malgré des soucis de mise en place comptable et d'un surnuméraire temporaire au niveau des ressources, la situation en fin 2017 s'est stabilisée et les problèmes logistiques et RH résolus.

- **Fondateurs :** Longirod, Mont-sur-Rolle, Saint-George, Saint-Oyens, Aubonne, Perroy, Montherod et Saubraz.
- **Dès le 1er janvier 2017** : Gimel, Féchy, Allaman, Bougy-Villars.

Clé de répartition à la gestion administrative

Communes	Clé proposée 2016-17	2016-17 actuelle
Gimel	36%	117936
Allaman	1%	3276
Bougy-Villars	1%	3276
Féchy	5%	16380
Aubonne	8%	26208
Longirod	13%	42588
Mont-sur-Rolle	1%	3276
Montherod	1%	3276
Perroy	1%	3276
Saint-George	25%	81900
Saint-Oyens	4%	13104
Saubraz	4%	13104
Total	**100%**	**327601**

ECOLES

Bougy-Villars fait partie depuis 2011 de l'ASSAGIE (Association Scolaire Aubonne Gimel Etoy) qui regroupe 3 établissements scolaires dans 3 localités différentes.

Depuis la rentrée d'août 2016, la commune de Bougy compte un total de 45 élèves, répartis comme suit :

- 23 élèves de primaire – Aubonne
- 14 élèves de secondaire – Aubonne
- 2 élèves en classe d'accueil à Aubonne
- 4 élèves dérogés

TOTAL 43 élèves, soit - 2 élèves par rapport à 2016 **Coût : CHF 259'000.- légère baisse par rapport à 2016**

Il faut relever le fait qu'environ 20-25% des enfants de Bougy-Villars et de la région fréquentent des écoles privées, ce qui favorise notre ratio par rapport à notre contribution à l'ASSAGIE (à 50% par rapport au nombre d'élèves et à 50% au nombre d'habitants).

SITUTATION DES ÉTABLISSEMENTS

Depuis la rentrée d'août 2016, le nouveau collège d'Aubonne « Le Cœur du Chêne » accueille la direction de l'établissement.

Etablissement Gimel-Etoy

865 élèves et 84 enseignants pour 44 classes primaires et 10 lieux de scolarisation : Gimel (Collèges du Marais et du Martinet), Saubraz, Essertines-sur-Rolle, Buchillon, St-Oyens, Etoy (collèges des Ecureuils et des Communaux) et Lavigny.

Etablissement d'Aubonne

50 classes pour **940** élèves dont :

- **25 classes de primaires** (HarmosS), pour un total de **463 élèves**, y compris 1 classe d'accueil et une clase de DEP du secteur C1 (pédagoie compensatoire primaire, dépendant du SESAG avec 9 élèves)
- **25 classes pour le secondaire** (HarmoS) y compris 1 classe d'accueil pour un total de **477 élèves**,
- 103 enseignants au total, 4 lieux d'enseignement : le Château, l'ancien collège du Chêne, le collège de Féchy et le nouveau collège du Coeur du Chêne qui est maintenant formé : du Chêne, du Petit Chêne et du Coeur du Chêne, soit plus de 700 élèves sont concentrés dans ce périmètre.

Les classes des grands sont surchargées mais on note une nette baisse d'effectif chez les tout petits pour la prochaine rentrée. Doit-on voir là une tendance qui va se confirmer ? Le comité de direction est interpelé et va reporter ce point dans l'étude Microgis qui va être réactivée.

PROJETS EN COURS

Le projet d'intégration à l'ASSAGIE du Centre des jeunes est reporté car une étude plus approfondie est en cours. La Commune de Bougy avait également relevé le fait que la situation du centre des jeunes à Aubonne n'est pas identique que ceux d'Etoy et de Gimel, car ces centres sont à proximité immédiate des écoles et l'accueil à midi après les repas et à la fin des cours est plus aisé pour les jeunes. A Aubonne, seules les classes qui sont au Château en profitent, mais là encore, celles-ci sont désavantagées par rapport à l'utilisation de la cantine scolaire, vu le trajet aller et retour qui prend au moins 20 minutes

D'autre part, cette intégration des Centres des Jeunes dans l'ASSAGIE nécessiterait une modification des statuts qui devrait être entérinée par les Conseils communaux ou généraux de toutes les communes de l'association.

TRAVAUX

LES ROUTES

Les travaux des routes ont été principalement orientés vers la sécurité, plusieurs demandes d'offres ont été faites, notamment :

- *Eclairage public* : remplacer l'éclairage actuels par du LED (étude des devis en cours) ; plusieurs présentation sur l'Energie et ateliers ont été suivis. Un préavis est prévu pour 2018.
- Nouvelle modification du *ralentisseur* sur la rampe côté Aubonne par l'augmentation sensible du Delta demandée par les membres du Conseil général car les travaux de mise en *conformité du ralentisseur* sont jugés peu efficaces. Travaux pévus début 2018 selon la météo. Les frais y relatifs seront pris en charge par le bureau d'ingénieur. De Plus, le totem 30km/h devra être déplacé car peu visible des conducteurs. La DGMR nous a donné son aval, un marquage est envisageable.

- Un contôle à posteriori de la *Zone 30* a été demandé à la DGMR.
- *L'état du pavage* du quartier de l'Ancienne Eglise a été évalué par l'entreprise. Trois zones dégradées ont été recensées situées aux différents raccordements avec l'ancien pavage. L'entreprise doit intervenir sous garantie en 2018.
- Devis estimatif pour la réfection d'une partie du tronçon de la Grand-Rue (enrobé autour des regards, changement de quelques couvercles en fonte) a été demandé. Le projet de la réfection total de la Grand-Rue devra attendre la fin des travaux du CAD.
- Demande de devis estimatifs pour *un parking d'env. 6 places* vers le réservoir au Chemin des Macherettes (relevés et études de plusieurs variantes).
- *Constats et relevés de l'état des routes* et chemins communaux : étude en cours.
- Lancement d'un *nouveau plan de signalisation* et des mesures de circulation.

Travaux réalisés :

- Achat d'un radar pédagogique avec batterie de rechange.
- Changement des panneaux de signalisation aux entrées de localité.
- Mise en conformité du ralentisseur selon les normes suisses (VSS no. 640 213)
- Rénovation des 2 bancs devant l'arrêt de bus et le bâtiment administratif

Parking : le bureau d'ingénieur mandaté a élaboré un projet pour un ensemble d'environ 49 places de parc derrière la Maison Bodzérane. La mise à l'enquête est prévue en 2018.

Polices des constructions et aménagement du territoire

Les restrictions dues à la LAT ont fait augmenter les demandes d'autorisation de construire notamment dans les zones à bâtir : 19 autorisations de construire (de tous type des construction) ou rénover ont été accordées et 5 permis d'habiter/utiliser délivrés.

Plusieurs chantiers de constructions déjà en cours en 2016 plus ceux en 2017 ont demandé de gérer le traffic des poids lourds notamment sur la Route des Polets et le Chemin des Macherettes afin de protéger les accotements. Plusieurs dossiers d'autorisation de construire font l'objet d'opposition ou de recours que la Municipalité doit gérer, seule ou avec l'aide d'un conseiller, ce qui alourdit le dicastère et les frais de procédure.

En septembre, les services du Canton ont expressément demandé à la Commune de réviser le Plan Général d'Affectation (PGA) et dans l'intervalle de mettre à l'enquête une zone réservée. Les travaux préparatoires de planification qui avaient déjà été entrepris ainsi que les efforts pour augmenter le réseau des transports publiques ont contribué à engager une relation constructive avec le Service du Développement Territorial.

Le projet de PGA, en collaboration avec un bureau d'urbanisme, a été lancé en 2016 afin de le présenter sous forme d'un préavis . Le montant de Fr 135'092.- a été accepté par le Conseil général le 26 septembre 2017.

DÉCHETS

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À FÉCHY

L'Entente intercommunale (Allaman, Bougy-Villars, Féchy et Perroy) a mandaté l'entreprise BeRecycling SA pour la gestion de la déchetterie depuis septembre 2011. En 2016, des travaux d'assainissement ont été effectués par le propriétaire de la parcelle et un contrôle des utilisateurs mis en place. En 2017, un projet d'amélioration des déplacements dans la déchetterie a été élaboré par le comité de l'Entente intercommunale et sera soumis en 2018 au propriétaire de la parcelle et à l'exploitant.

Les déchets valorisables en déchetterie sont restés au même niveau qu'en 2016 hormis les déchets verts qui dépendent directement du climat (tontes des pelouses et des haies).

L'entreprise Henny Transports SA ramasse les ordures ménagères (OM) de notre village au porte-à-porte (pesées à chaque passage) avant de les acheminer vers la plateforme de transfert de Gland.

Les déchets ménagers récoltés sur la commune de Bougy-Villars sont en légère augmentation depuis 2016 (de 130 kh/habitant à 141 kg par habitant). Parmi les 4 communes de l'Entente Intercommunale, Bougy-Villars et Perroy produisent plus de déchets ménagers que Féchy et Allaman, lequelles ont la taxe au poids. Le choix de la taxe au sac serait à lorigine de cette différence.

Globalement, les coûts de ramassage, de traitment et de déchetterie on légèrement diminué par rapport à 2016 (Fr 68'064.05 / Fr 73'153.15), notamment par le montant supérieur de retrocession sur la taxe au sac.

Plusieurs demandes pour installer des points de ramassage de sacs de déchets ménagers ont été faites soit lors des séances du Conseil général ou directement auprès de la Municipalité. Une étude a été engagée pour comparer les solutions techniques et économiques, les resultats sont prévus courant 2018.

EPURATION DES EAUX

Un important travail sur la gestion des ressources humaines a été entamé principalement dû aux heures supplémentaires et absences successives des exploitants de la Step.

Budget 2018	
Total des charges	Fr. 749'600.00
Total des revenus	Fr. 749'600.00
Budget équilibré	Fr. 0.00

Résumé des charges à répartir :	
Dépenses administratives et assurances	Fr. 69'500.00
Dépenses d'exploitation	Fr. 551'100.00
Amortissements	Fr. 104'000.00
Attribution à provision	Fr. 25'000.00
/. Divers produits	-Fr. 45'000.00
Charges à répartir entre les communes	Fr. 704'100.00

Bougy-Villars participation : Fr. 132'838.25

- La clé de répartition des coûts de la Step est en cours d'élaboration auprès du bureau d'ingénieurs. Cette clé est basée sur 18 paramètres allant du nombre d'habitants raccordés ou non à la Step jusqu'à la consommation d'eau des divers industries et artisanats ou autres exploitations agricoles. Dans l'intervalle, l'ancienne clé de répartition est appliquée.
- Démission du vice-président M. J.-P. Moret remplacé par Mme F. Dupuis, Féchy.
- Convention avec l'AIEE et la Fondation Pré Vert relative à la détermination des taxes de consommation pour les eaux usées applicable aux entreprises industrielles et artisanales rejetant de grands volumes (sera finalisée en 2018).
- Nouveaux statuts prévus pour 2018.

Aucune évolution quant au projet de la Méga-Step. Il semblerait que l'AIEE ne soit pas invitée aux réunions organisées par l'AIER ou par la commune d'Aubonne. Tout est gelé en attendant la décision concernant l'endroit d'implantation de la Méga-Step. Un courrier de la Municipalité d'Aubonne nous informe cependant que la première étude devait être validée au niveau technique et financier par des experts. Un montant de CHF 55'000 sera prélevés sur le solde disponible d'environ 91'000. Parallèlement, la Muncipalité fait part de son mécontentement et demande des explications ! A noter également que l'AIEE reste sans nouvelle des résultats de la première étude.

EAU POTABLE

SIDERE

L'année 2017 a été riche en changement et décisions avec le déménagement dans le nouveau bâtiment administratif à Perroy dont la construction avait été acceptée pour un montant de CHF 2'350'000.- en 2016.

Plusieurs Préavis important ont été accepté en 2017 dont :

Préavis N° 02/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 148'000.- pour la pose d'une nouvelle conduite de distribution d'eau potable et de défenses incendie entre le Signal de Bougy et Pizy. Ces travaux se feront conjointement avec les travaux de l'Axe Est.

Préavis N° 03/2017 relatif à une demande de crédit de CHF 140'000.- pour une extension du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie – Liaison Champs du Carre et hôpital de Rolle. Ces travaux sont prévus au printemps 2018.

Lors du Conseil du 13 décembre 2017, 4 préavis ont été adoptés :

Ces préavis concernent la construction de diverses stations de pompages et la pose de conduites depuis Mont-sur-Rolle jusqu'au Signal de Bougy en passant par Malessert, **Bougy-Villars**, la Croix de Luisant, Pizy et constituent l'Axe Est du dispositif.

- Préavis N° 06/2017 CHF 1'690'000.-
- Préavis N° 07/2017 CHF 840'700.-
- Préavis N° 08/2017 CHF 1'509'000.-
- Préavis N° 09/2017 CHF 950'000.-

Divers travaux ont été entrepris dans le cadre du budget 2017 :

À BOUGY-VILLARS : - remplacement du solde des conduites d'adduction des sources de Bougy-Villars et Perroy

À DULLY : - remplacement d'une conduite de distribution au carrefour de Bois d'Amont

À MONT-SUR-ROLLE : - remplacement d'une conduite de distribution à la Route de Germagny

À GILLY : - remplacement d'une conduite de distribution à la Route de la Gare

- pose d'UV sur les sources de la Bosse et du Tourex, ainsi qu'au puits de Pralie

À BURSINS : - mise hors service d'une conduite de distribution au Chemin de la Curtillode

- remplacement d'une conduite de distribution au Chemin de Vinzel

À ROLLE : - déviation et remplacement d'une conduite de distribution à la Route de Gilly

- mise hors service d'une conduite de distribution entre la Route de Gilly et Pré-de-Vert
- déplacement d'une borne hydrante et mise hors service d'une conduite de distribution au Chemin Veyrassat
- remplacement d'une conduite de distribution au port
- remplacement d'une conduite de distribution à la Route des Quatre-Communes

À VINZEL : - remplacement d'une conduite de distribution à la Route du Vignoble

À LUINS : - remplacement d'une conduite de distribution à la Route de l'Etraz

À L'OUJONNET : - changement de 3 pompes

Fuites d'eau : Les fuites d'eau sont en recul de 20% par rapport à 2016. Le service est intervenu à 20 reprises.

Les réservoirs suivants ont été nettoyés et désinfectés en 2017 :

- Réservoir de Bougy-Villars
- Réservoir de Malessert
- Réservoir du Signal de Bougy
- Réservoir de Château à Mont-sur-Rolle
- Réservoir de la Croix de Luisant

EN 2017, LE SIDERE C'EST :

- 7 collaborateurs (6 EPT) qui assurent la distribution d'eau potable pour près de 16'406 habitants 24H/24.
- 22 sources qui fournissent environ 47% de l'approvisionnement
- 145 km de conduites
- 1 station de filtration de l'eau du lac Léman assurant 53 % de l'approvisionnement
- 14 réservoirs
- 15 stations de pompage (31 pompes)
- Une capacité de transport de 26'800 litres/minute
- Une production totale de 1.825 millions de m^3

NATURALISATIONS

La Municipalité a octroyé la bourgeoisie de Bougy-Villars à trois candidats (tes) à la naturalisation en 2017. De nombreux dossiers de naturalisations ont été déposé en 2017 afin d'être exemptés des conditions en vigueur dès 2018.

DIVERS

BUS PYJAMA

Cette prestation, proposée aux habitants des Communes participantes qui en financent la majeure partie, permet à ceux qui arrivent par le train à Allaman aux petites heures du samedi et dimanche matin de rejoindre leur domicile par un moyen de transport semi-public, le bus ne circulant pas à ces heures.

- Service avec un départ consécutif à l'arrivée des passagers des trains de 1h48 et 1h52.
- Service aux passagers du train pyjama de 2h12 (de Lausanne), lors d'une deuxième boucle, avec départ au plus tard à 2h30 (le bus pyjama reviendra de sa première boucle entre 2h12 et 2h30). En cas de retard du train, le bus pyjama attendra jusqu'à 2h30.

HIRONDELLES

C'est l'entreprise Rodgersland à Pizy que nous avons mandaté pour la construction de la Tour à hirondelles pour une valeur de CHF 13'000.-.

Les travaux ont été suivis bénévolement par M. Genton, ornithologue de Féchy. Achevée tout juste pour l'arrivée des hirondelles et inaugurée le 13 mai 2017 sous le nom de "La Bodzelle" elle a abrité, dès son année de mise en fonction, nos hôtes à plumes. Nous avons recueilli des dons des Bodzérans d'une valeur de CHF 2'450.- ainsi qu'un subside de CHF 5'000 de Nos Oiseaux à Montmollin.

PIGEONS

Nous cherchons à combattre la prolifération de ces oiseaux qui provoquent d'importants dégâts. Nous avons posé un système anti-pigeons sur la façade de la Maison Bodzérane et projetons la pose d'un système similaire pour le bâtiment du collège après travaux. Le garde-faune fait également quelques passages chaque année afin de les réguler.

FACEBOOK

Une page Facebook a été créée sur laquelle nous informons des activités et des événements de la commune et dans la région.
https://www.facebook.com/pg/bougyvillars/

DEVELOPPEMENT DURABLE

En plus du projet de Chauffage à Distance à bois, une approche technique et un test d'ampoules LED ont été fait afin d'améliorer l'éclairage public et de le rendre moins énergivore d'une part.

D'autre part, la motion Baillif a incité la Municipalité à faire réaliser des tests de souffleuses à feuilles à moteur électrique avec les services techniques des communes voisines d'Aubonne et de Féchy. Les tests ont confirmé la possibilité de les substituer aux souffleuses à moteur thermique, polluantes et bruyantes, dans la plupart des travaux de jardinage.

Le projet de paking communal a considéré les possibilités d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, de places pour les 2 roues et de place pour aumobilistes à mobilité réduite.

CULTE

Nous avons demandé une offre pour la mise à jour de l'éclairage de l'église (spot). Un rapport de simulation avait été fait durant la précédente législature et semblait être convenable tant sur le prix que sur le résultat. L'éclairage du clocher a été finalisé en novembre 2017.

ECLAIRAGE

Eclairage de Nöel devant la Maison Bodzérane réalisé par la SEFA en décembre 2017. Cet éclairage restera sur place pour les années à venir.

Credit Photo Erik Tjernlund

PRESSE

15 décembre	La Côte	L'auberge, on y tient à Bougy	1er décembre	La Côte	Dans le respect du patrimoine, le succès de cinq générations

23 novembre	La Côte	Cinq médailles d'or pour le JC Morges
14 novembre	La Côte	Tristan quitte Bougy pour Perroy
18 octobre	La Côte	La scénariste Sylvie Lehmann à la conquête de Broadway
2 octobre	La Côte	Oppositions à la zone réservée levées
29 septembre	La Côte	La musique comme langage universel
8 septembre	La Côte	Un parking, pas d'auberge ?
1er septembre	La Côte	Getrud Berg, l'émerveillement chaque jour depuis nonante ans
21 juillet	La Côte	Gobal, peintre des âmes épris de liberté depuis l'enfance
21 juin	La Côte	Rêve de chocolat
16 juin	La Côte	Mohamed Hawlery rate le Grand Chelem
9 juin	La Côte	Nous avions moins de libertés, mais nous n'étions pas moins heureux
8 juin	La Côte	Liliane Rosset, le travail pour valeur
12 mai	La Côte	La Bodzelle, un "hôtel trois étoiles" pour les hirondelles
13 avril	La Côte	Ana Violon remporte la Coupe Raiffeisen
12 avril	La Côte	La Glandoise Ana Violon fait coup double
5 avril	La Côte	Ana Violon décroche un podium en finale du GP Migros
10 mars	La Côte	A vélo pour découvrir le vignoble de la Côte
7 mars	La Côte	Les jeunes Suissesses en imposent
3 mars	La Côte	Aubonne au coeur du netball
2 mars	La Côte	Netball : troisième championnat d'Europe pour Laura Rigby
10 février	La Côte	L'imprimeur bodzéran qui a fait couler tant d'encre
9 février	Journal de Morges	Le franc fort nuit au marché du bois
3 février	La Côte	Un Britannique bodzéran attaché à l'âme de son village
18 janvier	La Côte	Le Grand Prix Migros leur réussit
13 janvier	La Côte	Berthe, la reine sauvée entre Féchy et Bougy

Décision

RAPPORT DE GESTION 2017

Pour terminer, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, après avoir pris connaissance de ce rapport ainsi que celui de la Commission de Gestion, de bien vouloir voter la décision suivante :

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- **Vu le rapport sur la gestion de l'exercice 2017,**
- **Entendu le rapport de la commission chargée de son étude,**
- **Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,**

Décide

De donner les décharges d'usage à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2017.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos cordiales salutations.

Bougy-Villars, le 31 mai 2018

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

François Calame

COMMUNE DE BOUGY-VILLARS 1391 - 600 ANS - 1991

La Secrétaire

Barbara Kammerman